

Le Conseil du Commerce de France (CdCF) interpelle les candidats sur l'avenir du commerce

Paris, le 14 février 2017 – **À l'occasion des prochaines échéances électorales, le CdCF se mobilise auprès des pouvoirs publics, élus et candidats pour les alerter sur l'impact des politiques publiques sur la situation du commerce, secteur d'activité du quotidien des Français et lance une vaste campagne de communication autour de son Manifeste « Une nouvelle politique pour le commerce - Comment préserver l'emploi ? ».**

Du magasin de centre-ville à la grande surface en périphérie, des marchés à la boutique virtuelle, du point de vente unique à l'enseigne internationale, le commerce est présent partout en France au cœur des territoires. Indispensable à la société dans nos territoires et pourtant absent des programmes politiques, ce secteur majeur de l'économie représente 1 409 milliards d'euros de CA ; 3,5 millions d'emplois dont 3 millions de salariés ; ses 873 000 entreprises forment chaque année ¼ des apprentis et sont le premier employeur d'un jeune sur 4.

« Le commerce aussi connaît une profonde évolution technologique et de plus en plus d'emplois sont menacés. Pour préserver l'emploi, le Conseil du Commerce de France fait des propositions concrètes et souhaite associer tous les acteurs du pouvoir politique dans cette démarche », souligne William G. Koeberlé, président du CdCF.

Cette révolution technologique qui menace l'emploi est triple :

- Le développement du e-commerce (40 % produits culturels, 15 % textile, 5 % pour les cosmétiques).
- La numérisation des données de l'ensemble des process des entreprises (factures, commandes inventaires, encaissements).
- La robotisation des tâches qui, malgré un investissement important, fait se rejoindre le coût horaire d'un entrepôt automatisé et celui de l'heure humaine travaillée.

Le CdCF fait des propositions pour préserver l'emploi :

- Pour permettre le développement équilibré de toutes les formes de commerce physique ou digital grâce à une plus grande équité fiscale entre tous les acteurs économiques.
- Pour promouvoir la nécessaire modernisation des commerces afin de répondre aux nouvelles attentes de consommation des clients.
- Pour accompagner et former les hommes et les femmes salariés ou non, aux nouveaux métiers et nouvelles formes de ventes, et accroître l'intégration des jeunes grâce au développement de l'alternance.
- Pour simplifier la vie des commerçants en allégeant le carcan administratif permettant de susciter de nouveaux investissements.

UNE NOUVELLE POLITIQUE POUR LE COMMERCE
COMMENT PRÉSERVER L'EMPLOI



La présentation officielle du **Manifeste du Conseil du Commerce de France**, aura lieu **mardi 14 février 2017** et sera relayée par une série de petits déjeuners thématiques organisés pour les médias :

- Jeudi 23 février 2017 : le dynamisme des territoires, facteur de lien social
- Mercredi 8 mars 2017 : vers une concurrence équitable
- Mercredi 29 mars 2017 : la formation, vecteur de la transition numérique

La 9^{ème} édition des **États Généraux du Commerce**, qui rassemblera plus de 350 acteurs du commerce **le 21 mars 2017** à la Maison de la Chimie, sera l'occasion de débattre des enjeux du secteur dans un monde numérique, mais aussi d'interpeller les candidats sur leur programme en faveur du commerce.

Conçu comme une ressource, **un site internet dédié** présente le Manifeste et des interventions vidéo des représentants du commerce, ainsi que celles des candidats à la présidence de la République, qui seront publiées au fil de l'eau : www.cdcf-elections-2017.com

Le Conseil du Commerce de France (CdCF) pour mémoire

Créé en 1945, le Conseil interprofessionnel du commerce est devenu en 2000, le Conseil du Commerce de France. Regroupant une trentaine de fédérations professionnelles, il représente le commerce dans toute sa diversité et rassemble aussi bien les commerces indépendants ou franchisés, que le commerce associé ou la grande distribution intégrée, de tous secteurs : équipement de la personne, équipement de la maison, alimentation... Il est l'expression de toutes les formes de distribution : commerces de proximité, centres commerciaux, e-commerce... Il représente 70 % des emplois d'un secteur dans lequel travaillent 3,5 millions de femmes et d'hommes. Sa vocation est de défendre et promouvoir le commerce, secteur majeur de l'économie nationale auprès des pouvoirs publics français et européens. À ce titre, il assure notamment la première vice-présidence de la Commission de concertation du commerce (la 3C), instance présidée par le ministre en charge du commerce et qui a été officiellement installée le 11 avril 2016 par Martine Pinville. www.cdcf.com.

Contacts presse

More consulting - Marie-Céline Terré – 06 09 47 47 45 / Clémence Perrard – 06 27 26 49 64 - cdcf@ozinfos.com

CdCF - Marie-Jo Conti - 06 72 50 35 14 - mjconti@cdcf.com